

par le crédit 637 du ministère des Mines et des Relevés techniques.

L'hon. M. Pickersgill: Puis nous continuerons à la suite?

L'hon. M. Churchill: C'est juste.

(A 10 heures et 4 minutes, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)

Les crédits suivants ont été adoptés en comité des subsides:

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Armée canadienne—

644. Direction et entretien—Crédit supplémentaire, \$35,000,000.

Aviation royale du Canada—

645. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel important—Crédit supplémentaire, \$31,000,000.

Pensions et autres prestations—

646. Crédit pour établir que George Alvin Baycroft, ancien employé de Sa Majesté, sera, sous réserve des modalités et conditions prescrites par le Conseil du Trésor, censé avoir été désigné le 1^{er} octobre 1957 comme contributeur conformément

à l'alinéa f) du paragraphe (1) de l'article 4 de la Loi sur la pension du service public, \$1.

670. Autorisation de contracter au cours de l'année financière actuelle et des années financières subséquentes, relativement aux programmes qui auront été arrêtés avec le ministre de la Défense nationale, afin de pourvoir à la construction de maisons d'habitation destinées aux membres des forces armées du Canada; ces prêts seront consentis au taux d'intérêt et conformément aux modalités et conditions que fixera le gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire, \$5,000,000.

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES, Y COMPRIS LE CONSEIL DE RECHERCHE MÉDICALE

647. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire, \$298,000.

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Paiements divers—

667. Pour valider, aux fins de la Loi sur la pension du service public et nonobstant l'absence de l'examen médical requis par l'article 18 de ladite loi, le choix fait le 16 septembre 1957 par feu Emery Leduc, et pour autoriser le paiement de prestations à sa veuve et à ses enfants, comme s'il avait subi l'examen médical requis, \$1.